

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

du mardi 12 mars 2024

PRÉSENTS ET REPRESENTES

Madame Cécile BRÉON, Vice-Présidente
Monsieur Pierre CHARDON, Administrateur
Madame Frédérique De VINZELLES, Administratrice
Madame Marie-Noële DUPRE, Administratrice
Madame Brigitte GAUVAIN, Administratrice
Madame Françoise HUET, Administratrice
Madame Laurence JOURION, Administratrice
Madame Céline MARTIN, Administratrice
Monsieur Jean-Philippe POLITZER, Administrateur
Madame Josy TOP, Administratrice
Monsieur Robert COMBE, Administrateur représenté par Mme JOURION
Madame Pierrette ETIENNE, Administratrice représentée par Mme DUPRE
Madame Charlotte LIBERT-ALBANEL, Présidente représentée par Mme BRÉON
Monsieur Alain MORAINÉ, Administrateur représenté par Mme HUET
Madame Claire SERVIAN, Administratrice représentée par Mme GAUVAIN

EXCUSÉS :

Madame Michèle GUYOMARD DE PREAUDET, Administratrice
Madame Muriel HAUCHEMAILLE, Administratrice

La séance est ouverte à 17 heures 00

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 DECEMBRE 2023

Madame Bréon, Vice-présidente, propose à l'ensemble des administrateurs d'exprimer leurs remarques sur le procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'administration.
Les administrateurs n'ayant aucune remarque, Mme Bréon demande d'approuver le procès-verbal du Conseil d'administration du 5 décembre 2023.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents lors de la dernière séance.

Arrivée Mesdames Top, Martin et Monsieur Chardon

2. DESIGNATION D'UN MEMBRE POUR LA COMMISSION DES PRETS EN REMPLACEMENT DE MME POLLARD DEMISSIONNAIRE

Madame Bréon rappelle que dans le cadre de ses missions, le Centre communal d'action sociale a créé un dispositif de prêt d'honneur (prêt à taux zéro) par la délibération de son Conseil d'administration en date du 2 mars 2009.

La commission d'attribution des prêts d'honneur se réunit tous les mois afin d'examiner les demandes présentées par le travailleur social référent du demandeur.

Madame Isabelle POLLARD était membre de cette commission d'attribution de prêts d'honneur, il convient donc, suite à sa démission, de la remplacer.

Madame Claire SERVIAN, élu chargée des animations seniors et de la restauration scolaire, se porte candidate pour être membre de la commission d'attribution des prêts d'honneur du CCAS.

Madame Bréon invite les administrateurs à voter à main levée.

Les administrateurs approuvent à l'unanimité cette proposition.

3. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU CCAS - ANNEE 2023

Arrivée Monsieur Politzer.

Madame Bréon présente le rapport d'activité 2023 du CCAS et donne ensuite la parole aux administrateurs.

Monsieur Politzer se félicite du travail réalisé par le CCAS et des différentes actions mises en place. Il indique de ne pas avoir reçu le rapport d'activité.

Madame Bréon s'engage à un envoi rapide pour corriger ce problème.

Monsieur Chardon fait remarquer que d'après les chiffres donnés, il y a une majorité de personnes seules qui sont suivies alors même qu'en commission permanente l'impression est plutôt une surreprésentation des familles.

Madame De Vinzelles confirme que le ressenti lors des commissions est effectivement différent des chiffres du rapport d'activité.

Madame Jourion souhaite savoir comment les personnes, désireuses de s'inscrire sur le fichier des personnes vulnérables (plan canicule), peuvent le faire.

Madame Bréon explique qu'un courrier est envoyé aux personnes de la liste N-1, mais qu'il y a également des campagnes d'information dans le *Vincennes Info* et via différents affichages municipaux. Elle précise que les seniors doivent s'inscrire de manière volontaire. Cette inscription peut se faire en appelant le numéro vert des seniors (numéro gratuit depuis un poste fixe 0 805 11 94 00) ou en se rendant à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine.

Monsieur Chardon s'interroge sur une baisse de 30 % des personnes inscrites sur cette liste par rapport à l'année précédente

Madame Bréon explique que cette baisse est due à des déménagements en province pour se rapprocher de la famille, des départs en Ehpad et à des décès.

Madame Dupré demande si l'accompagnement des demandes d'Aide Médicale d'Etat est une nouveauté.

Madame Bréon confirme que cela existait déjà.

Sans plus aucune remarque ou question, Mme Bréon demande aux administrateurs de prendre acte de la présentation du rapport annuel du CCAS pour l'année 2023.

Les administrateurs prennent acte de cette présentation.

4. PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRES ANNEE 2024

Madame Bréon présente le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2024 qui a pour objet d'exposer les grands axes de la politique du CCAS servant à préparer le budget primitif 2024 et qui sera soumis au vote de l'assemblée lors de la séance du Conseil d'administration du 3 avril prochain.

Monsieur Politzer note que les trois orientations vont dans le bon sens et s'interroge sur la diminution du budget primitif de 20 000€ entre 2023 et 2024.

Madame Bréon explique cette baisse par l'arrêt de l'accompagnement et du suivi RSA qui était subventionné par le Département suite à la nouvelle organisation mise en place par ce dernier.

Monsieur Politzer demande si l'enveloppe allouée à l'allocation mensuelle est majorée compte tenu de l'inflation.

Madame Bréon indique que le montant de l'aide reste à 85 € par mois et rappelle qu'elle est doublée les mois d'hiver, ce qui représente une aide de 1 530 € par an. Elle s'ajoute à l'aide mise en place par l'Etat.

Monsieur Politzer se demande si le budget alloué à l'Épicerie solidaire pour les ateliers (1 800 €) est suffisant. En effet la mise en place de ces derniers est récente, il n'y a donc pas de recul. Il souhaite donc savoir si le cas échéant il sera possible de trouver une enveloppe supplémentaire.

Madame Bréon confirme la possibilité d'augmenter cette enveloppe si besoin.

Monsieur Politzer souhaite connaître le nombre d'enfants participant aux ateliers du Conservatoire, et demande si un rapport existe afin de connaître le retour des familles.

Madame Bréon répond que sur l'année scolaire 2022 / 2023 6 enfants ont bénéficié de cet atelier et, à nouveau, 6 enfants sur l'année scolaire 2023 / 2024. Elle indique qu'il n'y a pas de rapport établi néanmoins le retour des parents est très positif.

Monsieur Chardon complète en évoquant la réunion du Comité Tout Handicap où cette activité a été présentée. Les enfants accueillis sont porteurs de handicaps lourds. L'atelier est très qualitatif et les familles très satisfaites.

Monsieur Politzer demande s'il est possible de demander des subventions européennes pour les actions du CCAS, et si oui est-ce fait ?

Madame Bréon répond que des subventions de fonctionnement sont systématiquement recherchées par la Direction de la vie sociale. Les projets portés par le CCAS, même s'ils sont très intéressants et répondent aux besoins des vincennois, ne sont pas d'envergure à permettre de recevoir des subventions européennes. Sur le secteur de la santé, les subventions de l'ARS, de l'INCA sont possibles et ont été demandées.

Monsieur Politzer fait référence à l'Analyse des Besoins Sociaux du Territoire Paris Est Marne & Bois établi par le cabinet KPMG en 2020-2021. Il s'étonne que ce cabinet ait été en charge de cette ABS puisqu'il a essentiellement une orientation financière. Il note aussi un delta de 4 ans alors que cela doit être fait tous les 2 ans.

Madame Bréon souligne que KPMG développe aussi une branche politique publique. Elle indique également qu'il est obligatoire de faire une ABS en début de mandature et que des mises à jour sont faites ensuite. Aujourd'hui cette obligation relève de la compétence du Territoire.

Monsieur Politzer demande s'il serait possible que le Territoire commande des mises à jour.

Madame Bréon confirme que sa demande sera transmise au Territoire.

Monsieur Politzer note que KPMG préconise de développer les conseillers numériques de Territoire afin d'améliorer l'accessibilité au numérique

Madame Martin informe que les seniors sont depuis de nombreuses années sensibilisés via, notamment, des ateliers d'apprentissage pendant la fête des seniors, en lien avec l'espace numérique de la médiathèque.

Madame Bréon complète en expliquant que les seniors sont orientés vers l'espace numérique qui offre tout au long de l'année des ateliers de tout niveau. De même, les assistants sociaux de la Ville interviennent en animant un atelier mensuel pour les démarches en ligne (Ameli, caf, cnav...).

Monsieur Politzer demande si quelque chose est prévu pour les personnes qui ne peuvent pas sortir de leur domicile afin qu'ils puissent également bénéficier d'un accompagnement au numérique. S'ensuit divers échanges et Madame Bréon conclut en indiquant que les assistantes sociales, lors de leurs visites à domicile, peuvent repérer les besoins et les faire remonter. De même, les seniors peuvent passer par le numéro vert pour leur demande liée à des difficultés numériques (réglage box, téléviseur...). Ces demandes sont ensuite transmises au groupe Entr'aides seniors.

Sans autre remarque ou question, les administrateurs prennent acte de la tenue du débat d'orientations budgétaire 2024.

5. APPEL A PROJET DE L'ASSOCIATION CLUB AMITIE PARTAGE POUR L'ORGANISATION DU SEJOUR « L'AUBE ET LA FORET D'ORIENT »

Madame Bréon rappelle en quelques mots l'activité du *Club Amitié Partage* et présente l'appel à projet de cette année. Celui-ci concerne l'organisation de leur séjour annuel, cette année « L'aube et la forêt d'orient », du 8 au 12 mai 2024. Ce séjour bénéficie à 6 adultes et 6 accompagnants pour lequel ils font une demande d'aide financière.

Madame Bréon invite les administrateurs à voter sur la proposition d'une aide de 4 750€ correspondant aux frais de location de car pour le trajet aller-retour et les déplacements dans l'Aube.

Les administrateurs approuvent à l'unanimité cette proposition.

QUESTION DIVERSES

Les ateliers de l'Épicerie solidaire

Madame Bréon se félicite de l'évolution des actions de l'Épicerie et remercie les bénévoles pour leur investissement dans ces nouveaux ateliers autour de la nutrition et du bien manger.

Un premier atelier a donc été organisé, à l'initiative du CCAS, le 12 décembre dernier sur le thème « Petit déjeuner de mon enfant » animé par une diététicienne de la société Pass Zen. Trois personnes étaient présentes.

Le budget primitif 2024 prévoit 1 800 € pour ces ateliers. Ils seront organisés en fin d'année par la cheffe de projet santé/handicap de la Direction de la vie sociale en lien avec le responsable et les bénévoles de l'Épicerie.

Un partenariat a également été mis en place avec la Banque alimentaire. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet national et territorial auquel la Banque Alimentaire de Paris et d'Ile-de-France (BAPIF) a répondu en proposant un Module Itinérant d'Accompagnement au Mieux Manger (MIAMM). L'objectif est de réduire les risques pour la population vulnérable (diabète, obésité). L'épicerie solidaire de Vincennes est la première structure à bénéficier de ce programme.

Une journée de formation pour les bénévoles a été organisée le 19 janvier (4 bénévoles, coordinatrice santé handicap, la directrice du CCAS) par la diététicienne et l'animatrice du réseau de la BAPIF. A la fin de la journée de travail, il est convenu que la BAPIF animera 6 ateliers dans les locaux de l'épicerie, entre le 12 mars et le 25 juin 2024 à destination des bénéficiaires.

Les thèmes retenus sont les suivants

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 12 MARS | BIEN CHOISIR, BIEN ACHETER |
| <input type="checkbox"/> 02 AVRIL | COMPOSER UN REPAS EQUILIBRE |
| <input type="checkbox"/> 23 AVRIL | SE FAIRE PLAISIR SANS TROP SUCRER |
| <input type="checkbox"/> 14 MAI | TOUR DU MONDE DES SAVEURS |
| <input type="checkbox"/> 04 JUIN | MIEUX MANGER, MIEUX SE PORTER |
| <input type="checkbox"/> 25 JUIN | CARNET DE RECETTES |

Madame Jourion indique que la formation n'était pas adaptée aux bénévoles car très axée sur le diabète.

Le jeudi 29 février, la diététicienne est venue à l'épicerie pour rencontrer les bénéficiaires, leur proposer un bref entretien pour échanger sur leur santé et présenter les ateliers.

Le 12 mars, le premier atelier a eu lieu : « Bien choisir, bien acheter », Mme Jourion précise que 3 personnes, sur 8 inscrits, étaient présentes. Après des notions théoriques, les courses dans les rayons de l'épicerie, l'explication des différentes étiquettes, les bénéficiaires ont pu préparer et goûter un caviar de sardines. Ce plat était uniquement composé de produits disponibles à l'Épicerie et ne nécessitait pas de cuisson. L'atelier s'est terminé par un rapide temps d'échange individuel avec la diététicienne pour faire le point sur les apprentissages et les ressentis de ce premier atelier.

Il est à noter que les inscriptions se font auprès des bénévoles 2 semaines avant la date de l'atelier.

Déjeuners festifs des seniors

Les déjeuners festifs des seniors vincennois se dérouleront fin mai, le marché est en cours d'analyse.

Prochain conseil d'administration

Mercredi 3 avril à 9h – salle Aimé-Mireur à l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

de Vinzelles
B ga
Briant
Bueff
Machin

